

*République française*  
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE  
DEPARTEMENT de la Lozère

DE\_2020\_117

Séance du mardi 10 novembre 2020

Membres en exercice : 19

Date de la convocation: 06/11/2020

Présents : 18

*L'an deux mille vingt et le dix novembre l'assemblée régulièrement*

Votants: 18

*convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,*

Pour : 18

Contre : 0

Secrétaire de  
séance: Thibaud  
MALGOUYRES

Présents : Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Sophie BOISSIER, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Guillaume HARVOIS, Olivier MALACHANNE, Thibaud MALGOUYRES, Stephan MAURIN, Gilles MERCIER, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés:

Excusés: Daniel MOLINES

Absents:

Objet: Atlas de la Biodiversité Communale - phase 3 - DE\_2020\_117

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la municipalité s'est engagée en 2017 pour réaliser un Atlas de la Biodiversité communale.

Les deux premières années consacrées à la collecte de données et aux animations à l'adresse de la population se sont déroulées en 2018 et 2019.

Malheureusement, le confinement de ce début d'année n'a pas permis la réalisation de la dernière phase consistant en l'analyse des données récoltées, leur retranscription sous la forme d'un livre pouvant être disponible pour le grand public et la préparation d'un plan d'action par la municipalité. Ce plan d'action pouvant être la feuille de route de ce conseil municipal en matière de protection de l'environnement pour les années à venir.

Une consultation a été lancée par deux fois cette année et nous avons finalement reçu une offre de l'ALEPE, qui a été la seule structure à répondre.

Cette offre correspond au cahier des charges et s'élève à 5 800 € HT ce qui correspond à la somme prévue dans le budget de l'ABC.

Pour mémoire ce projet est subventionné à hauteur de 80 % par l'Agence Française de la Biodiversité.

Monsieur le Maire propose au conseil de valider l'offre de l'ALEPE et de désigner les élus qui participeront au comité de pilotage de cette troisième phase.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le devis de l'ALEPE pour un montant de 5 800 € HT

DESIGNE - Florence BOISSIER  
- Gilles MERCIER  
- Guillaume HARVOIS  
- Matthias CORNEVAUX

Comme élus en charge de la réalisation de cette troisième phase.



Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert  
Les jours, mois et an que ci-dessus.  
Le Maire, Stéphane Maurin

